CBCS

CONSEIL BRUXELLOIS DE COORDINATION SOCIOPOLITIQUE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

Organisme intersectoriel de coordination agréé
par la Commission communautaire française
Rue Mercelis 27 - 1050 Bruxelles
Tel. : +32 (0)2 511.89.59 - Courriel : info@cbcs.be
RPM Bruxelles : 0418480071
ONSS : 11 8097208
IBAN : BE50 0012 2417 0918

Table des matières

1. COLLECTIF 21 : FAIRE ASSOCIATION AUJOURD'HUI… ET DEMAIN ? 2

2. LE CBCS : SES MISSIONS, SES ACTIONS 3

3. DES MISSIONS ET ACTIONS COMPRISES, DÉFENDUES ET SOUTENUES 4

4. ACTER LE FAIT RÉGIONAL ET S'ORGANISER EN CONSÉQUENCE 6

4.1. Groupes de travail et montages de projet 7

4.2. Information 8

4.3. Consultation et élaboration de proposition 9

5. UNE MAISON DES FÉDÉRATIONS SOCIAL-SANTÉ … ? 10

6. INTER-FÉDÉRATIONS AMBULATOIRE (IFA) : UNE NOTE DE VISION EN 2020 11

7. CENTRE DE RECHERCHE DE BRUXELLES SUR LES INÉGALITÉS SOCIALES (CREBIS) 12

8. ECOLE DE TRANSFORMATION SOCIALE (ETS) 14

9. COLLABORATIONS INSTITUTIONNELLES 15

10. ANALYSE « CONCERTATION DANS LE SECTEUR NON-MARCHAND » 16

11. TROIS RENCONTRES IRISÉES POUR DÉCLOISONNER LE SOCIAL-SANTÉ BRUXELLOIS 18

12. BIS 177/2019 : POLITISONS LE TRAVAIL SOCIAL ! 21

13. AUTRES PRODUCTIONS RÉDACTIONNELLES DE L'ÉQUIPE 23

14. LA GESTION INTERNE 29

1. Collectif 21 : faire association aujourd'hui… Et demain ?

En 2021, nous aurions aimé célébrer en grande pompe le centenaire de la Loi sur les ASBL. L'orientation donnée aux politiques publiques nous incite plutôt à commémorer son enterrement de première classe ! Ne dites plus association sans but lucratif mais entreprise à profit social. Et pour vous associer, ne cherchez plus le mode d'emploi dans la loi de 1921, mais dans le Code des sociétés.

La récente intégration des associations au sein du Code des Sociétés et des Associations (CSA) a fait disparaitre l'une des dernières frontières formelles entre « l'entreprise » et « l'association ». Cette évolution a suscité divers questionnements sans qu'un réel débat public ne puisse avoir lieu. Sans non plus prendre le temps de mesurer les potentiels impacts symboliques et pratiques que ce changement allait provoquer sur les institutions elles-mêmes, leurs actions, leur culture.

On sent pourtant bien que les signifiants des termes « associer » et « entreprendre » ne recouvrent pas les mêmes ambitions ni les mêmes praxis.

Titillées par les questions démocratiques et participatives que ces transformations pourraient susciter, quelques institutions ont initié le **Collectif 21** en vue d'interroger l'histoire et les perspectives des associations en Belgique sous différents angles (psychanalytique et philosophique, administratif et financier, historique, de gouvernance, économique, politique…). Le projet vise également à faire le point sur leur fonction d'innovation sociale, de créativité et de contre-pouvoir ou de résistance.

Le Collectif 21 est né d'une rencontre entre, notamment, Pierre Smet (Le SAS), Geoffroy Carly (CEMEA), François Perl (INAMI), Jacques Moriau et Alain Willaert (CBCS), en novembre 2019.

En savoir plus sur le Collectif 21 et s'inscrire aux événements organisés dans le cadre de son action : www.collectif21.be

Collectif 21 est une initiative d'associations présentes dans les champs de la culture, de l'éducation, du social et de la santé : les CEMÉA, le CBCS, PointCulture, Amnesty International Belgique francophone, le SAS, le Centre Franco Basaglia, CFS, la LBFSM, l'Autre Lieu, le Comité belge de l'Appel des Appels, Lire et Écrire Bruxelles, les Acteurs et actrices des temps présents, Culture et Démocratie, la CESSoC, la COJ, le CESEP, la FESEFA, la Liaison Antiprohibitionniste, la Maison du Livre, le Miroir Vagabond et la Plateforme francophone pour le volontariat.

2. Le CBCS : ses missions, ses actions

Le CBCS est l'organisme intersectoriel de coordination agréé dans le cadre du Décret CoCoF du 05 mars 2009 relatif à l'offre de services ambulatoires dans les domaines de l'action sociale, de la famille et de la santé, dit décret « ambulatoire ».

L'article 144 du décret précise les missions du CBCS :

« Le Collège peut agréer un organisme intersectoriel de coordination selon les critères et les modalités qu'il détermine.

L'organisme intersectoriel de coordination :

- *1° rassemble au moins 50% des services ambulatoires tels que définis à l'article 2, 2° agréés du présent décret et au moins 9 secteurs tels que définis à l'article 2, 5 ° du présent décret.*
- *2° développe une coordination avec les secteurs de l'aide aux personnes handicapées, de la cohésion sociale, de l'insertion socioprofessionnelle et de l'hébergement.*
- *3° peut en outre développer des coordinations avec tout autre secteur concernant la population bruxelloise. »*

Actuellement, 165 fédérations, regroupements d'associations et associations sont membres du CBCS, dont 101 agréés dans le cadre du décret ambulatoire.

Le CBCS remplit sa mission d'organisme intersectoriel de coordination par 3 types d'activités distinctes, correspondant aux trois alinéas de l'article du décret qui l'agrée. Mais ces activités s'imbriquent utilement.

La coordination (mise en place d'un lieu de rencontre propice au dialogue, secrétariat et suivi des dossiers, …) **d'une Inter-fédération des secteurs du décret ambulatoire CoCoF (IFA)**, avec pour objectif de favoriser la réflexion et le travail intersectoriel **est une application de l'alinéa 1 de l'art. 144 du décret ambulatoire**, créant l'organisme intersectoriel de coordination. Le CBCS agit ici comme un point d'appui.

La production d'analyses dans le but de nourrir le dialogue sociopolitique des secteurs de l'action sociale, de la famille, de la santé, de l'insertion socioprofessionnelle, de la cohésion sociale, du handicap, de l'hébergement, et plus récemment, de la promotion de la santé CoCoF **est une application de l'alinéa 2 de l'art. 144 du décret**.

La diffusion et la production d'articles d'information spécialisée en social-santé à destination des professionnels et futurs professionnels du social (au sens large), de la santé et de tout autre secteur concernant la population bruxelloise, **et, plus récemment, la participation aux groupes de travail transcommunautaires *Ars Collaborandi* et *Care in the city*,** réunissant différents points d'appui à la 1ère ligne, dont l'Observatoire du social et de la santé, le CDCS et le Kenniscentrum Welzijn Wonen Zorg **sont des applications de l'alinéa 3 de l'art. 144 du décret.**

3. Des missions et actions comprises, défendues et soutenues par tous les organes de l'ASBL

La démarche d'évaluation qualitative individuelle 2017-2019, coordination : Alain Willaert

Pour le triennat 17-19, la thématique choisie (arr. 2016/862) était : adaptation des pratiques en lien avec les missions. Le triennat aura permis la mise en adéquation des activités du CBCS avec ses missions et la perception et compréhension qu'en ont l'équipe, le conseil d'administration, l'assemblée générale et les partenaires.

Quelle place, quel rôle du CBCS ?

Le CBCS doit continuer à fédérer, rassembler, catalyser différentes réalités dans différents secteurs ; jouer un rôle de coordination intersectorielle qui fait que sans lui ça ne marcherait pas ou moins bien. Le CBCS est là pour rappeler le sens commun, au-delà de la concurrence qui peut exister entre organisations ou secteurs.

A ce niveau, il doit dès lors :

- **Fédérer sur des questions transversales (entre autres sur les objectifs du travail social) ;**
- **Porter une utopie sociétale ;**
- **Être une interface de dialogue entre le terrain et le politique ;**
- **Intensifier les interactions avec les membres et mieux les informer des dossiers en cours, par exemple, via des moments comme cette AG « C'est quand qu'on va où » ou un comité de rédaction des publications.**

Par sa vision d'ensemble, le CBCS doit pouvoir prendre du recul, « identifier » l'organisation de l'offre, des besoins et la réalité pratique et les contextualiser afin de permettre de comprendre les enjeux institutionnels.

A ce niveau, il doit dès lors :

- **Tenir un rôle pédagogique de traduction et d'analyse des politiques publiques en social-santé**
- **Être lanceur d'alerte ;**
- **Favoriser l'expression des membres ;**
- **Créer du débat public, exposer l'ensemble des questions qui se posent vers le public et le politique ;**
- **Mettre en exergue les initiatives innovantes qui sont un peu différentes que ce que les cadres décrétés prévoient.**

Enfin, ce que le CBCS ne doit pas être :

- Une fédération de fédérations ;
- Une coupole redistributrice de subventions.

Il nous semble dès lors opportun de revoir nos différents outils de communication (forme et fond) en vue d'améliorer notre soutien au secteur social-santé bruxellois.

Plusieurs temps de réunions ont eu lieu en 2019 pour penser ce renouvellement en équipe.

Pour le CBCS, il s'agit maintenant d'adapter sa communication externe en fonction. C'est-à dire de pouvoir présenter le CBCS en réunion extérieure de la manière la plus intelligible possible, et modifier le site Internet afin de le rendre plus lisible au regard de notre philosophie de travail. Ce sera pour le triennat à venir.

4. Acter le fait régional et s'organiser en conséquence

La démarche transversale d'évaluation qualitative 2017-2019, coordination : Jacques Moriau

La démarche transversale d'évaluation qualitative 2017-2019 a comme objet principal l'analyse des propositions de « réorganisation des services de première ligne sur le territoire régional », leur présentation et leur mise en débat avec les équipes du secteur ambulatoire.

Il s'agit d'évaluer la situation nouvelle née avec la VIème réforme de l'Etat, tout particulièrement « les manques et les besoins » identifiés au niveau du terrain afin « d'affronter au mieux ces nouveaux enjeux et mieux travailler ensemble ».

En résumé, **l'objectif de la DEQ-T3 est de donner *« aux travailleurs des secteurs social/santé ambulatoires des clés de compréhension de l'impact de la VIe réforme de l'Etat et de l'environnement politique, économique et institutionnel sur leur travail. (D') articuler, en connaissance de causes, les problématiques des secteurs social/santé aux compétences régionales et (de) permettre aux professionnels de mieux comprendre et réfléchir les enjeux pour agir sur ceux-ci plus efficacement »***.

Cet objectif général avait déjà été réformé au cours de la 1ère année (2017) au vu de deux séries d'événements :

1. La prolifération sur le terrain de projets, de réformes et de projets de réforme (PSB, « Maladies chroniques », Chambulatoire…)
2. L'implication du CBCS dans des actions issues elles-mêmes des bouleversements provoqués par la VIème réforme (Quartier Aide et Soins, Care in the City, Chambulatoire…)

Nous avons ainsi été amenés à infléchir le travail réalisé dans la DEQ-T vers une question à la fois plus précise et plus concrète, celle des formes d'intégration des différents services et de l'implication de cette dynamique sur les travailleurs.

Comme mentionné dans une note méthodologique de 2017, cette approche se fera en trois étapes :

1. La tenue de groupes de travail et la participation au montage de projet réel permettant d'examiner au plus près les conséquences des logiques d'intégration actuellement en discussion,
2. L'organisation de moments d'information/formation à destination des travailleurs sur le contexte général de cette évolution,
3. La consultation des travailleurs.

L'ambition finale est ainsi a) d'élaborer le ou les scénarios d'évolution possibles du secteur social/santé à Bruxelles, b) d'en mesurer les conséquences pour les travailleurs et les usagers, c) d'informer au mieux les travailleurs sur le contexte dans lequel ils auront à pratiquer dans les années qui viennent afin qu'ils soient parties prenantes des transformations à venir.

Cette dynamique a été poursuivie et s'est amplifiée tout au long de l'année 2019 selon trois axes principaux.

4.1. Groupes de travail et montages de projet

En 2019, le CBCS a finalisé plusieurs projets annoncés dans le rapport d'activités précédent.

En collaboration avec Le Forum, Bruxelles Laïque, l'IESSID et la FDSS, nous avons mis sur pied la première session de **l'Ecole de transformation sociale** (point 8 du présent rapport).

Ce projet est au cœur des missions de cette DEQ-T3. Il repose sur l'organisation au cours de l'année académique 2019-2020, dans une logique intersectorielle, de huit journées de formation/réflexion avec des travailleurs du secteur social/santé, des chercheurs, des usagers, des représentants politiques et des militants pour créer des actions concrètes et des solutions innovantes à propos des problématiques de terrain actuelles.

L'objectif proclamé est de *« chercher différentes manières de repolitiser le social, de résister aux dominations et injonctions anti-émancipatrices et de réexploiter la dimension activiste et militante du travail social ».*

Au moment de la rédaction de ce rapport, cinq journées ont rassemblé 120 personnes pour avancer dans ce chantier. Une deuxième session est d'ores et déjà prévue. Elle devrait être consacrée, en partenariat avec Solidaris et d'autres acteurs du mouvement mutualistes à confirmer, à une réflexion sur les conditions de préservation du dispositif de sécurité sociale.

Nous avons également, pour poursuivre et étoffer notre travail, déposé auprès d'organismes financeurs **plusieurs projets centrés sur l'implication des usagers dans la définition des besoins et l'organisation de l'offre des services**.

Un premier projet, en collaboration avec le CREMIS de Montréal sur l'implication des « patients-partenaires » au Québec et des « experts du vécus » en RBC dans l'amélioration de l'offre de services a été rentré auprès de Wallonie-Bruxelles International en 2018. Ce projet a été accepté et débutera en 2020. Il se terminera à Bruxelles par un séminaire largement ouvert aux professionnels des secteurs social-santé.

En 2019, un deuxième financement, sollicité avec le CREMIS, portant sur la même thématique mais élargi aux universités de Montréal (UdeM), de Bruxelles (ULB) et de Genève (UNIGE) a été obtenu. Il permettra l'organisation de voyages d'études, le croisement des savoirs entre tous les partenaires et l'organisation à Bruxelles du séminaire évoqué plus haut dans les meilleures conditions.

Le CBCS, en collaboration avec le Forum, les centres de recherche CIRTES (UCL) et METICES (ULB), a en outre mis en place une nouvelle structure : **le Centre de Recherche de Bruxelles sur les Inégalités Sociales (CREBIS)**. Inspiré du CREMIS de Montréal, ce centre de recherches à destination du secteur social/santé ambulatoire veut travailler au rapprochement des mondes de la recherche et de l'intervention dans un but de transformation sociale. Par les outils de la recherche collaborative et engagée, il entend faire une place aux savoirs expérientiels tant des professionnels de terrain que des

usagers. Depuis le 1ier décembre 2019, le CREBIS emploie une personne à temps-plein et a commencé ses activités d'appui au secteur social/santé bruxellois (voir point 7 du présent rapport).

Enfin, en 2019, le CBCS a renforcé son implication dans les groupes de travail **Care in the City** et **Ars Collaborandi** qui regroupent perpective.brussels, le Kennicentrum WWZ, l'OSS, le CDCS, le BOT, Huis voor Gezondheid et le CBCS (voir point 9 du présent rapport).

Pour rappel, ces instances visent à définir une approche commune du social-santé de première ligne sur le territoire de la RBC. Elles visent également à informer les acteurs du développement territorial des problématiques et des enjeux liés au social-santé et à fournir aux acteurs de ce secteur les appuis nécessaires à une meilleure répartition territoriale de l'offre de service.

4.2. Information

Tout au long de l'année 2019, le CBCS a multiplié les formats et les lieux d'intervention et de diffusion d'information tant sur la question de l'intégration et de la réorganisation des services de première ligne que sur une autre question « chaude », celle des attaques récentes contre le fait associatif.

Publications

- "Le secteur associatif : un passé pas totalement dépassé ?", Les cahiers du volontariat, n°10, novembre 2019, pp. 9-13.
- "(Re)politiser le travail social, ça veut dire quoi ? ", Bruxelles Informations Sociales, n°177, décembre 2019, pp. 4-8.

Interventions

- "**L'intersectorialité comme outil d'intégration des services"**, Gouverner le soin, soigner à contre-courant, Colloque de la LBFSM, Bruxelles, 10 décembre 2019. (Jacques Moriau)
- **"La VIème réforme de l'Etat, 5 ans après"**, Atelier des droits sociaux, Bruxelles, 5 décembre 2019. (Jacques Moriau)
- **La société civile organisée en Belgique francophone et ses liens avec les pouvoirs publics**, Collectif 21, Bruxelles, 15 novembre 2019. (Alain Willaert)
- **"L'associatif sous tension"**, Collectif 21, Bruxelles, 15 novembre 2019. (Jacques Moriau)
- **"Du droit à la norme : quel principe organise aujourd'hui les politiques publiques ?"**, 10ème Vitrine de l'aide à la jeunesse du Brabant wallon, Institut Cardijn, Louvain-la-Neuve, 14 novembre 2019. (Jacques Moriau)
- **"La politique de lutte contre le sans-abrisme à Bruxelles : un analyseur du secteur social/santé"**, CREMIS, Montréal, Québec, 25 octobre 2019. (Jacques Moriau)
- **"La réforme du code des sociétés et des associations"**, Coordination locale de la Cohésion sociale, Saint-Gilles, le 26 juin 2019. (Jacques Moriau)

- **"L'associatif, entre le marteau de la tutelle et l'enclume de la marchandisation"**, ANCE, Maillen, le 7 juin 2019. (Jacques Moriau)
- **"L'associatif, entre le marteau de la tutelle et l'enclume de la marchandisation"**, Plateforme francophone du volontariat, Bruxelles, le 10 mai 2019. (Jacques Moriau)
- **"Ouvrir un espace pour penser le commun. L'exemple des ateliers d'enquête politique",** et **Injustices épistémiques : comment les comprendre, comment les réduire ?,** GT 21 de l'AISLF, Université de Namur, 7 et 8 février 2019. (Jacques Moriau et Manu Goncalves)

4.3. Consultation et élaboration de propositions

Dans la suite du travail mené en 2018 en collaboration avec l'IFA (voir point 6 du présent rapport) qui avait conduit à la journée de réflexion/consultation du 21/09/2018 intitulée « Social/santé à Bruxelles: et si on faisait autrement ? », le CBCS a continué ses démarches dans le but d'élaborer une vision partagée de « la réorganisation des services de première ligne sur le territoire régional » par l'ensemble des secteurs.

Cette note de vision s'est formalisée tout au long d'un processus d'aller/retour avec les fédérations et les services.

Une version définitive de cette note, reprenant la vision commune à l'IFA de l'organisation « post-sixième réforme de l'Etat » du secteur social/santé sur le territoire de la Région et un ensemble de propositions concrètes d'organisation sera avalisée au cours du premier semestre 2020, selon les procédures propres à chaque secteur.

Cette note de vision permettra de présenter publiquement les positions du secteur ambulatoire et servira de base à la mise en commun avec nos interlocuteurs (administration de la Cocof, cabinets des ministres compétents, Etats généraux de la santé et du social, Brusano, Ars Collaborandi, …) pour l'élaboration d'une vision partagée.

Il est à noter qu'un chapitre important de cette vision porte sur les conditions de travail des professionnels de première ligne, sur l'organisation du travail ainsi que sur l'évolution et la reconnaissance des métiers et des fonctions propres à nos secteurs.

Cette note constitue la réalisation finale de la « phase de consolidation des analyses » annoncée dans la note de 2017.

La DEQ-T3 2017-2019 sera clôturée par la soumission d'un rapport (juin 2020) reprenant les acquis du travail accompli au long de ces trois années.

5. Une Maison des fédérations social-santé … ?

La démarche collective d'évaluation qualitative 2017-2019, coordination : Alain Willaert

Les organismes de coordination agréés par le décret, la LBFSM exceptée, ont choisi de réaliser une DEQ collective 2017-2019 sur la thématique suivante : le projet de Maison des Fédérations.

Ce choix est motivé par le fait que ce projet a pour objectif de favoriser la collaboration entre les différentes structures du secteur social-santé et de permettre :

- Une meilleure organisation de la transversalité ;
- Une meilleure visibilité/lisibilité de nos actions par l'identification à un lieu physique commun ;
- Une utilisation optimale des financements grâce à des mutualisations entre fédérations.

La reprise des recherches, fin 2018 et 2019, avec le soutien de l'asbl Solidarimmo n'a pas débouché sur une solution concrète. Mais l'idée de se regrouper à deux ou plusieurs fédérations, sous un même toit, n'est pas enterrée !

6. Inter-fédérations ambulatoire (IFA) : une note de vision en 2020

Coordination : Alain Willaert, Jacques Moriau et Evelyne Wetz

L'IFA est, avec notre activité de production et diffusion de l'information sociale-santé, le principal outil de mise en œuvre de nos missions d'organisme intersectoriel de coordination dans le cadre du décret ambulatoire.

Cette inter-fédération est composée des organismes sectoriels de représentation et de coordination des secteurs du décret 'Ambulatoire' : FdSS, FLCPF, FMM, FEDITO, LBFSM, FBSP, CAMD et FSB. La FBCCSSD et la FCPPF, bien que non agréées, participent activement aux réunions. L'AMA est invitée. L'IFA a pour objet l'échange d'informations, la concertation intersectorielle et favorise la prise en compte de la dimension transversale des missions dévolues aux secteurs représentés.

Depuis septembre 2019, une note de vision sur le déploiement du dispositif social-santé en Région de Bruxelles-Capitale est en cours de rédaction. Deux journées de « mise au vert » ont déjà été consacré et 3 groupes de travail thématiques ont été mis en place. La note de vision devrait être finalisée en juin 2020.

Cette note est destinée à faire le point sur la conception que les différents organismes de coordination et/ou représentation des secteurs social-santé ont de l'organisation de l'aide et des soins de première ligne.

Cette note est une vision, et non une note programmatique. Elle ne présage ni de la façon dont les services devraient s'organiser concrètement sur le terrain ni des questions liées au financement de cette offre.

La note ambitionne d'être un outil de réflexion qui permette de mettre à plat les enjeux en termes d'organisation de l'offre au niveau de l'ensemble de la Région de Bruxelles-Capitale.

7. Centre de recherche de Bruxelles sur les inégalités sociales (CREBIS)

À l'initiative du Forum – Bruxelles contre les inégalités et du CBCS (Conseil Bruxellois de Coordination sociopolitique), avec l'appui scientifique de deux centres de recherche, le CIRTES (UCLouvain) et METICES (ULB), le CREBIS, Centre de recherche de Bruxelles sur les inégalités sociales, veut apporter de nouveaux éléments de réponse pour faire face aux diverses formes d'inégalités sociales grâce aux outils de recherche collaborative et engagée !

Coordination : Marjorie Lelubre (Le Forum) et Jacques Moriau (CBCS)

En gestation tout au long de l'année, le projet a démarré en décembre 2019.

Crébis | CENTRE DE RECHERCHE DE BRUXELLES SUR LES INÉGALITÉS SOCIALES

<u>Le CREBIS, c'est quoi ? Son objectif ?</u>

Centre de recherche de Bruxelles sur les inégalités sociales, le CREBIS a pour ambition de créer les conditions de rencontre entre le monde de la recherche et le monde de l'intervention sociale. L'objectif : collaborer étroitement dans un but de transformation sociale.

Cette visée transformatrice entend :

- Transformer les pratiques de recherche elles-mêmes, par le biais de protocoles et outils méthodologiques renouvelés qui dépassent le principe de neutralité.
- Transformer les pratiques de l'intervention sociale en offrant aux professionnels des espaces et outils réflexifs afin de (re)penser leurs cadres d'intervention.
- Transformer la société pour plus de justice sociale en influençant les politiques publiques.

<u>Comment ? Principes & valeurs ?</u>

Il s'agit de faire de la recherche un outil au service de la société. Et ce, à partir d'une vision de la recherche :

- Collaborative … Le CREBIS entend défendre des processus de recherche qui refusent la hiérarchisation des savoirs expérientiels, professionnels et théoriques. Toutes les parties prenantes (usagers des services, intervenants sociaux et chercheurs) sont invitées à devenir des acteurs à part entière de la recherche et à se réapproprier ses résultats et ses outils.

- Engagée … Le CREBIS souhaite (re)mettre la recherche au service de la société. Au-delà de la production de connaissances scientifiques, il s'agit de s'interroger sur l'usage concret de ces connaissances par tous et au service de tous.

Quelles activités ?

Le CREBIS souhaite développer un portefeuille d'activités qui répond au mieux aux demandes des professionnels de la recherche et de l'intervention sociale et qui s'appuie sur leurs besoins et leurs connaissances du terrain bruxellois de lutte contre les inégalités sociales :

- Accompagner méthodologiquement des processus de recherche en vue d'en renforcer l'aspect collaboratif, à toutes les étapes (de la définition du questionnement de recherche à la diffusion des résultats). Cet accompagnement peut prendre différentes formes : participation à des comités scientifiques, coproduction de protocoles adaptés au projet de recherche, participation concrète à la recherche …
- Former les chercheurs et les intervenants sociaux aux principes de la recherche collaborative par le biais de séminaires, groupes de travail, colloques dans lesquels sont abordés à la fois les principes et valeurs sous-tendus par ce type de recherche, mais aussi les outils qui peuvent y concourir. Le statut de praticien-chercheur sera également investigué au sein du CREBIS.
- Promouvoir la recherche collaborative et ses résultats par une politique de publication scientifique et de vulgarisation, mais aussi et surtout, en expérimentant de nouveaux moyens de diffusion des résultats de la recherche (recours aux médiums artistiques et nouvelles technologies, par exemple).
- Plaider en faveur de la recherche collaborative auprès des potentiels commanditaires de recherches.

Ces différentes activités ont pour objet de mettre en place une communauté de pratiques autour de la recherche collaborative.

8. Ecole de transformation sociale (ETS)

L'Ecole de transformation sociale (ETS) est organisée par Le Forum – Bruxelles contre les inégalités et le CBCS. La session 2019 - 2020 compte également comme partenaire la FdSS, Bxl-Laïque, l'HE2B/IESSID, le Grain et Zin TV.

Coordination : Lolita Sandron (Le Forum) et Stéphanie Devlesaver (CBCS)

L'Ecole de Transformation Sociale est un dispositif de formation participatif et partagé. Il s'adresse aux travailleurs sociaux, mais aussi à celles et ceux concernés par la question du travail social : directeurs de services sociaux, chercheurs, militants, citoyens, pairs-aidants, politiques, étudiants, administrations, etc.

La session 2019-2020 porte sur « le pouvoir d'agir ». Le pouvoir d'agir, c'est la possibilité de fixer des objectifs importants pour dépasser le sentiment d'impuissance et mettre en place une dynamique d'action. Nous chercherons différentes manières de « re » politiser le social et d'exploiter la dimension activiste et militante du travail social.

Durant 8 journées, entre octobre 2019 et mai 2020, les participants ont l'opportunité de travailler ensemble sur l'analyse multifactorielle des problématiques sociales, mais surtout d'utiliser et de télescoper leurs expériences, expertises et créativité pour développer des actions concrètes, des solutions innovantes et un discours politique. L'ensemble du travail sera présenté en mai 2020, lors d'une journée de restitution.

Le dispositif est encadré par 12 animateurs, dont Jacques Moriau pour le CBCS. Il est ouvert à 120 participants, qui s'engagent à être présents à l'ensemble des huit journées.

Le CBCS coordonne la publication papier sur le processus de cette Ecole de Transformation sociale, prévue pour septembre 2020.

L'objectif général de cette publication consistera à visibiliser le processus de cette première expérience de création de communauté de pratiques et de savoirs → "comment se construit une communauté de pratiques et de savoirs qui a pour volonté de déboucher sur une (des) action(s) collective(s) de transformation sociale et de société ?"

Pour ce faire, le CBCS assiste depuis le début du projet à toutes les **réunions de construction pédagogique, de réflexion et de débriefings** de cette première édition ainsi qu'aux **journées de travail avec les 120 participants** : prise de notes, échanges, participations aux introductions et conclusions de journée, passage dans les différents chantiers en construction, … Toutes ces notes et supports récoltés au fil de ces réunions et journées serviront de matériau de base à l'écriture de la publication.

9. Collaborations institutionnelles

Conseil consultatif bruxellois francophone de l'aide aux personnes et de la santé

Le CBCS est présent au sein des sections Cohésion sociale (Vice-présidence, Alain Willaert), Services ambulatoires (membres effectif, Alain Willaert et suppléant, Jacques Moriau), Aide à domicile (membre effectif, Jacques Moriau et suppléant, Alain Willaert) et Bureau (Présidence, Alain Willaert).

Ars Collaborandi et Care in the city

Personnes de contact : Evelyne Wetz et Alain Willaert

Les récents accords de majorité pour la CoCoF et la CoCoM (juillet 2019) intègrent la volonté de se doter d'un outil de gouvernance pertinent pour le déploiement de dispositifs d'aide et de soins organisés par les Communautés, mais pensés sur une base régionale. Le CBCS n'a pas attendu ces accords pour entamer un travail commun avec des organismes CoCoM et VGC reconnus comme points d'appui à la première ligne, via le groupe de travail Ars Collaborandi : l'Observatoire de la santé et du social, le Centre de documentation et de coordination sociales, BRUSANO et le Kenniscentrum WWZ. Le groupe de travail Care in the city intègre, lui, la dimension régionale : il réunit les mêmes organismes autour de Perspective.brussels, pour faire le lien entre les matières régionales (urbanisme et aménagement du territoire) et communautaires (social/santé).

Le CBCS est représenté au sein des Conseils d'administration du **Centre de Documentation Santé Bruxelles (CDSB)** et du **Forum Bruxelles contre les inégalités.**

Le CBCS est également membre des AG de **: Comité de vigilance en travail social, Groupe CSD/Soins chez soi, Centre d'appui – Médiation de dettes et Plateforme Santé et Solidarité.**

En outre, le CBCS est :

- **Membre du Comité de pilotage de la revue « *Bruxelles Santé* », *éditée par Question Santé***
- **Membre du Comité de lecture de la revue « Pauvérité », éditée par Le Forum – Bruxelles contre les inégalités**
- **Membre du Comité de pilotage du projet Zoom Seniors** (projet aide et soins de proximité – Cocom)

Le CBCS participe au groupe de réflexion sur les solutions de regroupement associatif, **« ASSOSS ASBL »**.

10. Analyse « concertation dans le secteur non-marchand »

Coordination et rédaction du dossier : Evelyne Wetz et Matthias Rosenzweig

Le CBCS, en tant qu'interlocuteur privilégié de l'associatif en social-santé et travaillant activement aux dynamiques transcommunautaires à Bruxelles, a reçu un mandat du Gouvernement francophone bruxellois pour la production d'une analyse visant à préfigurer la mise en œuvre d'une nouvelle instance de concertation non-marchand à destination des secteurs Cocof et Cocom. Ce mandat est formalisé dans l'Arrêté Cocof 2019/1130 :

> *« (…) la délivrance d'un rapport exhaustif sur l'analyse d'opportunités pour la mise en place d'un nouvel organe de concertation paritaire du secteur non-marchand auprès du CESRBC, celui-ci ayant les objectifs prévu au point 10 du Protocole d'accord non-marchand du 18 juillet 2018.*
>
> *Les opportunités doivent être testées et validées avec les partenaires sociaux signataires de l'Accord et les administrations partenaires qui participeront activement aux discussions sous l'égide de l'asbl « CBCS », agissant en tant que facilitateur.*
>
> *Les pistes envisagées doivent tenir compte des modèles existants et des impératifs institutionnels de tous les pouvoirs et instances impliqués dans les projets qui seront préconisés. »*

Le CBCS s'est donc engagé à explorer les possibilités de ce nouvel organe et de suivre les objectifs cités dans le Protocole d'accord non-marchand Cocof-Cocom du 18 juillet 2018 :

> *« Les parties signataires s'accordent sur la nécessité de prendre notamment en compte dans la réflexion le développement d'une politique bruxelloise pour le secteur non-marchand les éléments suivants : la connaissance précise du secteur non marchand à Bruxelles ; l'intégration des politiques non marchandes entre les différentes instances subsidiantes; une intégration de la fonction consultative transversale aux différentes instances subsidiantes; une concertation sociale plus efficiente, basée sur une intensification aussi bien au niveau des associations, qu'au niveau des relations collectives structurées ; la production d'outils, de recherches, etc. soutenant l'atteinte de ces différents objectifs. »*

Dans ce cadre, deux chercheurs ont été engagés en octobre 2019 dans l'objectif de soumettre un rapport au 30 avril 2020.

Un Comité de suivi et un Comité de pilotage ont été mis en place pour s'assurer du bon déroulement de l'analyse. Le Comité de suivi regroupe des représentants du Gouvernement francophone bruxellois et du Service Public Francophone bruxellois. Celui-ci a un rôle de soutien dans le cadre de l'analyse. Le Comité de Pilotage est quant à lui composé de représentants de l'ensemble des signataires des accords du non-marchand 2018 et permet de faire état de l'avancement de l'analyse.

Début novembre 2019, le Comité de Pilotage s'est réuni pour le lancement de l'analyse.

Pour réaliser cette analyse, nous avons choisi d'adopter le protocole d'enquête suivant :

- Une première phase exploratoire (analyse documentaire et entretiens exploratoires) pour établir un état des lieux de la concertation et de la consultation dans le secteur non-marchand à Bruxelles (Octobre – Novembre 2019) ;
- Une seconde phase d'entretiens semi-directifs destinés à collecter les attentes et les avis des signataires de l'accord non-marchand 2018 par rapport à la concertation sociale (Décembre 2019 - Février 2020) ;
- Une dernière phase d'analyse transversale du corpus d'entretiens permettant d'établir des modèles par rapport à cette nouvelle instance de concertation (avantages et inconvénients) et de formuler des recommandations (Mars – Avril 2020).

Au cours de la phase exploratoire, le CBCS a rencontré différents acteurs de la concertation et de la consultation du secteur non-marchand à Bruxelles :

- Des représentants du Conseil économique et social bruxellois
- Des membres du Conseil consultatif de la CoCoM
- Des membres du Conseil Consultatif de la CoCoF
- Des membres d'Iriscare
- Un collaborateur du Gouvernement francophone bruxellois
- Un membre du Groupe de Travail « Affaires Social-Santé » du Conseil économique et social bruxellois

Après cette première étape, nous avons établi une première version de l'état des lieux. Sur base de celle-ci, nous avons dressé un schéma de la concertation et de la consultation à Bruxelles. Ce schéma nous a permis d'envisager les formes que pourraient prendre la nouvelle instance de concertation et de ses possibilités d'insertion dans le paysage institutionnel existant.

Une fois le guide d'entretien établi, nous avons entamé la deuxième phase à savoir la réalisation des entretiens auprès des signataires de l'accord non-marchand Cocof-Cocom 2018. Au fur et à mesure des entretiens, notre schéma initial de la concertation et de la consultation à Bruxelles s'est étoffé.

La prochaine étape de l'étude repose donc sur l'analyse transversale de l'ensemble des entretiens et ce afin d'en retirer des éléments nous permettant de modéliser la future instance de concertation. Cette étape devrait nous mobiliser jusqu'à la mi-mars 2020, date à laquelle nous commencerons à harmoniser l'ensemble de l'étude afin d'en faire un document utile à l'ensemble des acteurs concernés.

11. Trois Rencontres irisées pour décloisonner le social-santé bruxellois

Coordination : Farida Boujraf

Se poser, le temps d'un échange pour s'informer, débattre et nourrir les réflexions au travers du filtre irisé de l'intersectoriel, c'est ce que le CBCS a proposé le temps de 3 Rencontres irisées.

A quelques semaines des élections (fédérales, régionales et européennes) du 26 mai 2019, et alors que l'implémentation des décisions prises lors de la VIème réforme de l'état se poursuit, tout nous invite à repenser pas à pas l'organisation de l'offre social-santé en région bruxelloise.

Les équipes de terrain se frottent à des situations de plus en plus complexes qui interrogent régulièrement les limites de leurs possibilités d'action. « Comment agir » devient une question criante sur toutes les lèvres ; les exemples de mobilisation collective peuplent les tablettes de l'actualité et les murs des réseaux sociaux.

Nous avons décloisonné nos réflexions et nos actions autour de ces moments d'échange.

15.02.2019 : Réorganiser le social-santé à Bruxelles, Pointculture Bruxelles

Conférence-débat organisée en partenariat avec la Fédération des maisons médicales, comme suite à la publication du BIS 176/2018 et celle du Santé Conjuguée du mois de décembre 2018.

« *Les situations que les professionnels du secteur ont quotidiennement dans leurs salles d'attente ou leurs bureaux ne sont plus seulement le produit de parcours malheureux ou d'événements inattendus mais, de plus en plus souvent, la conséquence d'un enchevêtrement de décisions politiques, de logiques économiques et d'une évolution sociétale globalement subie et acceptée sinon désirée. Sur fond de paupérisation de la partie de la population la moins armée face au marché de l'emploi, une série de dynamiques renforcent les mécanismes de déstabilisation et d'exclusion des publics pour lesquels nous sommes amenés à travailler : difficulté d'accès au logement, rigidification des règles administratives, dissolution des solidarités informelles et des appuis familiaux, …* »[1]

[1] Alain Willaert et Jacques Moriau in « Évolution des problématiques sociales et de santé 2013 – 2018 : analyse et recommandations} » - CBCS, p.5

Partant d'une présentation de différents modèles d'intervention et de montages institutionnels créés à l'initiative des acteurs de terrain et permettant d'adapter l'offre aux réalités multifactorielles des bénéficiaires, nous chercherons à répondre à la question de débat suivante : dans le cadre de la réorganisation en cours, comment agir sur les causes structurelles et replacer les réalités des usagers au centre des préoccupations ?

- La pratique de réseau, lien entre santé-social et autres secteurs pour une approche plurielle – Forest Quartier Santé, Bruno Vankelegom (direction) ;
- Le développement de services au sein d'une même asbl - l'Entr'aide des Marolles, François Baufay (direction) (CASG + MM + aide psychologique + EP) ;
- L'organisation d'une offre intégrée proposée par plusieurs asbl qui s'associent au sein d'un même bâtiment pour coordonner l'accueil (guichet unique) et articuler plus étroitement leurs spécificités – CSSI, Michel Roland (médecine sociale) ;
- L'offre adaptée aux spécificités d'un public - au travers de la situation des personnes exilées qui sont dans une grande fragilité psychologique et sociale et qui souvent ne parlent aucune des langues nationales – Ulysse, Alain Vanoeteren (direction) ;
- Malgré les différences de contexte, certaines similitudes sont à relever entre les politiques québécoises et celles menées en région bruxelloise - Présentation de la situation québécoise des CLSC et les CSSS – CBCS, Jacques Moriau (chercheur).

02.04.2019 : Quel avenir pour le social santé à Bruxelles, Pointculture Bruxelles

L'objectif de cette rencontre était de donner la parole à chacun des représentants des partis démocratiques candidats aux élections régionales à propos de leur vision et de leurs projets en matière de politique sociale et de santé à Bruxelles.

Ce fut également l'occasion de faire entendre les préoccupations du terrain aux responsables politiques et de débattre ensemble de ces constats et des politiques menées.

Une liste de questions a été soumise aux responsables des différents partis démocratiques afin de les interpeller sur la vision et les intentions de leur parti en matière de politique sociale et de santé tout au long de la prochaine législature.

Participants :

- Cécile Jodogne (DéFI)
- Alain Maron (ECOLO)
- Jean Spinette (PS)
- Ann Gilles-Goris (CDH)
- David Leisterh (MR)
- Françoise De Smedt (PTB)

Dans le même ordre d'idée, le CBCS a été co-organisateur au côté du Centre de Service Social de Bruxelles Sud-Est, du Théâtre Varia, de Refresh, du Siréas, du CIRÉ, de la Maison médicale Couleur Santé, d'Habitat et rénovation, du Centre social protestant et du Pivot, du débat « La parole aux citoyens ». L'événement s'est tenu le 08 mai 2019 au Théâtre Varia. Son organisation a mobilisé les associations de première ligne co-organisatrices pour un travail préalable d'éducation permanente avec leurs usagers. Ce sont en effet ces derniers qui ont directement posé leurs questions à Delphine Chabbert (PS), Marie Nagy (DéFI), Zoé Genot (Ecolo), Louis de Clippele (MR), Nabil Boukili (PTB) et Pierre Kompany (cdH).

24.05.2019 : L'accès à un logement, des pistes prometteuses du côté de l'économie sociale ?, SAW-B

Une rencontre organisée en partenariat avec SAW-B et ASSOSS.

L'accès à un logement décent et abordable est un déterminant social fondamental de la santé globale. Des initiatives prometteuses voient le jour. Elles sont portées par la société civile au travers de quelques personnes, naissent dans le cadre de partenariats et/ou sont initiées au sein des asbl actives sur le terrain du social-santé. Allons à leur rencontre …

Participants :

- Apolline Vranken et Claire Oldenhove - L'îlot asbl - HOME for LESS et capteurs de logements;
- Luc Lampaert - Wooncoop - "louer chez soi" - coopérative pour un logement longue durée de qualité ;
- Pierre Schoemann - Solidarimmo asbl - projet de logements pour publics bas seuil ;
- Quentin Mortier et Jean-Luc Bodson - SAW-B : fédération d'entreprises sociales ;
- Sabrina Nisen - Coordinatrice de COOPCITY - centre dédié à l'entrepreneuriat social et coopératif à Bruxelles.

12. BIS 177/2019 : Politisons le travail social !

Coordination du numéro : Stéphanie Devlésaver

Un public de plus en plus précaire, une intrication des problématiques sociales et de santé avec toujours plus de problèmes de santé mentale, une hyper saturation des services, un accès aux droits sociaux de plus en plus revêche … etc. etc. Les constats liés au travail social, on les connaît. Telle une ritournelle sans fin, on les ressasse, on les dénonce, on interpelle, … Mais, il faut l'admettre, sans grand succès.

Sur le terrain, au quotidien, les intervenants sociaux n'ont pourtant d'autre choix que d'avancer. Avec, à l'esprit, cette question : comment réaffirmer la liberté de transformation et d'action du travail social quand l'accès aux droits sociaux s'étiole ? (Lire pp. 3-4, « Le travail social, acteur politique »)

Au fil des pages de ce dossier, on a voulu éclairer certaines réponses élaborées par ces « gens de terrain », parfois consciemment, parfois presqu'à leur insu : ébauches de solution élaborées avec les moyens du bord, dans les interstices des missions subsidiées, voire dans un exercice de « contournement » de celles-ci face aux manques d'issues proposées par l'Etat.

D'où, cette série de reportages (lire pp. 16-17, « Résister : créer des territoires communs ») pour raconter, informer, relayer ces constats et pistes de solution, un peu autrement. Les dire à partir de l'entremêlement des voix, des expériences partagées entre intervenants sociaux et usagers.

Tout en pudeur et en simplicité, on nous a ouvert la porte : service d'accueil de jour et d'accompagnement pour personnes sans-abri, accueil et hébergement pour usagers de drogue, centre d'aide alimentaire d'urgence, service d'accompagnement pour personnes exilées, … Le temps d'une matinée, d'une journée, de plusieurs semaines. Entre l'angoisse du temps qui manque, entre des murs parfois un peu trop étriqués ; au fil de réunions, de groupes d'activités communautaires, de visites à travers les réseaux, … Entre deux tasses de café et pléthore de rendez-vous individuels, …

Chacun des lieux de reportage permet de renverser notre regard : partir de ce qui se vit pour comprendre, réinterroger, dénoncer, mais aussi se laisser surprendre. S'émerveiller à la fois de l'humain qui lie, qui rend fort et du travail social qui lutte pour tracer sa propre route. Pour rester AVEC les personnes accompagnées. L'enjeu n'est pas ici de rendre hommage, - même si cela ne peut faire de mal – mais de rendre visible l'accompagnement social de ces oubliés du système, d'un travail social limité par des politiques de répression et de responsabilisation de l'individu. Dans un rapport de force inégal, qui épuise et divise plus qu'il ne rassemble. Raconter ce combat pour lui donner plus de puissance, d'amplitude, de résonnance. Et, pour au final, réinterroger sa capacité d'action et contribuer, peut-être, à ouvrir l'horizon du travail social.

Sommaire

Politisons le travail social!
Dossier coordonné par Stéphanie Devlésaver, CBCS asbl

LE TRAVAIL SOCIAL, ACTEUR POLITIQUE #ANALYSE

(Re)politiser le travail social, ça veut dire quoi ? 4
Par Jacques Moriau, sociologue, CBCS asbl

L'Ilot, cap à contre-courant 9
Sur base d'une interview d'Ariane Dierickx, directrice générale de l'Ilot

«Militer peut nuire à la défense de nos patients» 13
Interview de Alain Vanoeteren, directeur à Ulysse

RÉSISTER : CRÉER DES TERRITOIRES COMMUNS #REPORTAGES

La Consigne Article 23 : «Un espace qui s'excuse d'exister» 18
Service d'accueil de jour pour personnes sans-abri à Espace social Télé-Service

Snijboontje BIS : haricots verts, aide d'urgence, sens du travail social,... 20
Centre d'Aide Alimentaire d'urgence de La Porte Verte

Transit, un accompagnement «sur ressort» 25
Centre d'accueil et d'hébergement pour usagers de drogues

Ulysse : Forces, libertés et aléas du communautaire 30
Service d'accompagnement psychologique pour personnes exilées

MAIS AUSSI... #TÉMOIGNAGE

Le lien dans l'urgence humanitaire 36
Témoignage de Laura de la Sen, infirmière dans le service de psychiatrie de la Clinique Saint-Michel

CONCLUSION

Je milite, tu milites,... Nous politisons ! 38

Les pages intérieures de ce dossier sont imprimées sur du papier 100 % recyclé.

13. Autres productions rédactionnelles de l'équipe

Coordination : Stéphanie Devlesaver

Afin de nourrir nos productions, nous assistons régulièrement à des colloques et journées d'études organisés tant à Bruxelles qu'en Wallonie. Cela nous permet de rester informés de ce qui fait débat, de maintenir le lien avec notre secteur d'activité et avec d'autres secteurs.

L'ensemble de nos publications peut être téléchargé sur notre site Internet : www.cbcs.be

LA NEWSLETTER

Les « BIS+ » sont diffusés deux fois par mois (sauf congés scolaires).

L'objectif des "BIS+" est d'annoncer et de relayer les actions de l'associatif bruxellois dans le secteur du social et de la santé, au sens large, et comprend l'actualité des secteurs, une revue de presse, des publications épinglées, un agenda, des offres d'emploi, des formations, des appels à projets, etc.

Rédaction : Stéphanie Devlésaver, Cécile Vanden Bossche et Alain Willaert.

Au 31 décembre 2019, on comptait 4 612 abonnés directs.

FACEBOOK

La page Facebook du CBCS comptait, au 31 décembre 2019, 790 abonnés.

Toutes les informations de la newsletter sont postées sur la page, mais sans favoriser les échanges.

Le CBCS administre également les pages **« Souffrance & travail social »**, en partenariat avec la LBFSM (513 abonnés en 2019) et **« Hors circuit »**, en partenariat avec le Forum Bruxelles contre les inégalités (391 abonnés en 2019).

DANS LA SUITE DU BIS N°176/2018

La fonction d'organisateur communautaire au Québec. Et pourquoi pas à Bruxelles ?, Jacques Moriau, février 2019

Le système d'action sociale québécois se différencie du nôtre par quelques points importants dont son caractère essentiellement public, un principe d'organisation territorial et l'existence de fonctions inconnues de ce côté-ci de l'océan. Parmi celles-ci, la fonction d'organisateur communautaire mérite que l'on s'y intéresse d'un peu plus près.

https://www.cbcs.be/La-fonction-d-organisateur-communautaire-au-Quebec-Et-pourquoi-pas-a-Bruxelles

Réorganiser le social-santé à Bruxelles : oui, mais comment ?, S. Devlésaver avec A. Willaert, mai 2019

"Comment replacer les réalités des usagers au centre des préoccupations ?". Voilà le point de départ d'une rencontre-débat proposée par le CBCS, en partenariat avec la Fédération des Maisons Médicales, en février 2019. En d'autres mots, comment agir avec la complexité des vies précaires ? Comment faire communauté de soins dans un cadre institutionnel donné ?

A partir de 4 modèles d'intervention très différents - Forest Quartier Santé et la pratique de réseau ; L'Entr'aide des Marolles et le développement de services à partir d'une même asbl ; le CSSI ou l'offre intégrée, plusieurs asbl sous un même toit ; Ulysse ou l'offre adaptée aux spécificités de personnes exilées - nous faisons suite à notre dossier "Réorganiser le social-santé à Bruxelles" en laissant parler d'autres exemples de montages institutionnels, d'autres manières d'adapter l'offre aux réalités multifactorielles des personnes.

https://www.cbcs.be/Reorganiser-le-social-sante-a-Bruxelles-oui-mais-comment

DANS LA SUITE DU BIS N°177/2019

Maison médicale Couleurs Santé : comment travailler entre l'individuel et le collectif ?, S. Devlésaver, juillet 2019

C'est en 2010 que Couleurs Santé s'est constituée en asbl dans la commune d'Ixelles. L'équipe de 22 travailleurs s'inscrit dans une approche de proximité de la santé intégrant les soins, la prévention et la promotion de la santé en partenariat avec le réseau local. Dans ce contexte interdisciplinaire, quels sont les défis et les marges de manœuvre pour faire du travail social ? Avec quelle souplesse ? Malen Munoz, assistante sociale, décrit son quotidien.

https://www.cbcs.be/Maison-medicale-Couleurs-Sante-comment-travailler-entre-l-individuel-et-le

Dans le cadre de la campagne électorale 2019

Débat politique : la parole aux citoyens, A. Willaert, mai 2019

Foyer du Théâtre Varia, le 8 mai 2019, 19 heures. Un débat préélectoral réunit des représentants des 6 principaux partis démocratiques francophones (Ecolo, PS, MR, PTB, DéFI, cdH). Les questions sont posées par des personnes vivant la pauvreté au quotidien. L'événement était organisé par le Centre de Service Social de Bruxelles Sud-Est, le Théâtre Varia, Refresh, le Siréas, le CIRÉ, la Maison médicale Couleur Santé, le CBCS, Habitat et rénovation, le Centre social protestant et le Pivot.

https://www.cbcs.be/Debat-politique-la-parole-aux-citoyens

Débat politique : quel(s) souci(s) du social-santé à Bruxelles ?, S. Devlésaver, mai 2019

Conserver les acquis sociaux existants ? Changer de modèle, réformer le cadre institutionnel actuel ? Protéger les classes moyennes et les entreprises ? Retisser du lien social ? Réorganiser le social-santé avec les forces privées et publiques ? Lors de la rencontre-débat organisée par le CBCS et animée par Martine Cornil à PointCulture Bruxelles, chaque représentant d'un des 6 partis démocratiques, candidats aux prochaines élections régionales, a exposé sa vision en matière de politique sociale et de santé à Bruxelles. Nous vous en offrons ici un aperçu succinct mais non moins instructif pour placer les curseurs de chacun sur les perspectives social-santé ambulatoire.

Avec Cécile Jodogne (DéFI), Alain Maron (ECOLO), Jean Spinette (PS), Ann Gilles-Goris (CDH), David Leisterh (MR) et Françoise De Smedt (PTB).

https://www.cbcs.be/Politiques-quel-s-souci-s-du-social-sante-a-Bruxelles

Partenariat rédactionnel avec la FdSS

Aide alimentaire, les protections sociales en jeu, ouvrage collectif paru aux éditions Academia – L'Harmattan (2019)

Depuis quelques décennies, l'aide alimentaire semble s'imposer comme une réponse incontournable à la pauvreté. Colis alimentaires, restaurants sociaux et épiceries sociales permettent à des centaines de milliers de personnes de se nourrir ou de soulager leur budget. Une aide nécessaire qui se paie souvent au prix de la dignité.

Comment comprendre le développement d'un circuit alimentaire « pour les pauvres » dans nos sociétés d'abondance ? Comment ces aides s'articulent-elles aujourd'hui avec les mécanismes de protection sociale ? Qu'en pensent les personnes qui y ont recours ?

Les auteurs de cet ouvrage explorent l'aide alimentaire sous différents angles : à partir de l'histoire politique, sociale et économique qui tend à l'ériger en solution privilégiée pour répondre à la précarité ; à partir de ce qu'en disent ceux et celles qui la vivent au plus près (les personnes qui y ont recours et celles qui la mettent en œuvre) ; à partir enfin d'expériences menées dans le champ de l'alimentation durable à la recherche d'alternatives.

Loin d'offrir un horizon politique désirable, l'aide alimentaire demeure un puissant révélateur de l'évolution de notre société et de notre système de protection sociale.

Cet ouvrage collectif initié par la Concertation Aide Alimentaire (FdSS-FdSSB) en collaboration avec le CBCS, rassemble les contributions de dix auteurs provenant de différents horizons : Jeffrey Tyssens, Peter Scholliers, Catherine Rousseau, Pierre Reman, Deborah Myaux (dir.), Louise Méhauden, Charlotte Maisin, Hugues-Olivier Hubert, Philippe Defeyt et Lotte Damhuis.

Alimentation durable : vers une alimentation de qualité pour tous/avec tous ?, S. Devlesaver, mai 2019

Pourquoi faire le lien entre alimentation durable et aide alimentaire ? Pour la Fédération des Services Sociaux (FdSS), le rapprochement de ces deux univers offre une nouvelle manière de penser le droit à l'alimentation. Et interroge les enjeux de la participation – des usagers, des chercheurs, des travailleurs sociaux - à la co-construction d'un accès à une alimentation de qualité pour tous. Visiter le site Solidarité en primeur(s) : « vers de nouveaux rapprochements entre le secteur de l'aide alimentaire et les systèmes d'alimentation durable à Bruxelles ».

https://www.cbcs.be/Alimentation-durable-vers-une-alimentation-de-qualite-pour-tous-avec-tous

Partenariat rédactionnel avec le Service de Santé Mentale Ulysse

Comment ? Accès au quotidien d'Ulysse durant plusieurs jours entre avril et juin 2019 pour observer, récolter, puis **transmettre le quotidien du travail d'Ulysse au plus près des réalités vécues sur le terrain et dans toutes ses dimensions** : croiser les questions de santé mentale, d'exil, d'accès aux soins, de périnatalité, d'invisibilité, … Et en faire jaillir les questions, les impasses, les ouvertures rencontrées par l'équipe et les personnes aidées.

Pourquoi cette collaboration ? Face au paradoxe dans lequel se retrouve Ulysse – travail avec des personnes dites « invisibles » et manque de visibilité de leur propre travail avec ces personnes - naissent beaucoup de questions, mais peu de temps et d'outils pour y répondre. Ce serait donc, pour Ulysse, comme une première étape vers une forme de visibilité (en passant par l'écrit) de leur travail : articles web, reportage dans la Revue Bruxelles Informations Sociales. Du côté du CBCS, diffuseur d'informations social-santé à Bruxelles, Ulysse offre un terrain d'expérimentation particulièrement intéressant puisque situé à l'intersection entre diverses problématiques sociales et de santé**.** L'idée est de poser un regard sur le travail qui est réalisé de l'intérieur, d'en pointer à la fois les forces et les faiblesses, souvent liées aux manques de réponses structurelles, de donner un visage à ces problématiques sociales.

Ulysse : forces, libertés et aléas du communautaire, S. Devlésaver, mai-juin 2019

10h du matin. Bruxelles. Ciel plombé, gris et pluvieux. Non loin de la Place Jourdan, au fond d'une impasse, quelques maisons bien cachées. A l'intérieur d'une d'entre elles, une vingtaine de personnes sont assises en cercle. L'une d'elles compte en langue peul "Gol, didi, tati !" Trois petits mots aux sonorités inconnues qui musicalisent gaiement la pièce aux murs un peu fatigués. Et c'est parti : les pouces pointés vers le haut ou vers le bas permettent de donner un premier indicateur sur le vécu de

l'animation de la semaine passée. Ce sont les personnes qui composent le groupe de formation « Arcada ». Objectif : permettre à chaque participant de se recentrer sur ses ressources personnelles et citoyennes pour remobiliser son projet migratoire et sa situation d'exil en Belgique.

in BIS n°177/2019, p. 30

Militer peut nuire à la défense de nos patients, S. Devlésaver, novembre 2019

Le service Ulysse est un dispositif spécialisé dans l'accompagnement psychothérapeutique des personnes exilées (en majorité des demandeurs d'asile). Grâce à un cadre souple, le recours à des interprètes professionnels, un travail en réseau, des activités communautaires, … la structure accueille, apaise, soutient. Si l'équipe entend bien défendre le droit à des conditions d'accueil dignes, elle ne se définit pas pour autant comme militante, mais parle plutôt d'un engagement professionnel lié à sa pratique clinique. Au-delà de la sémantique, nous avons voulu comprendre.

in BIS n°177/2019, p. 13

Exil, migrations, … considération ?, S. Devlésaver, juin 2019

« Exil et migrations. Entre frontières et hospitalité, quelles places pour les migrants parmi nous ? ». Tel était le point de départ de la journée d'étude proposée le 26 avril 2019 à la Haute école Galilée. Petit tour exploratoire de manières de prendre soin, de reconnaître, de nommer, de rencontrer. Et d'accueillir ? Avec, notamment, l'intervention de A. Vanoeteren, directeur à Ulysse.

https://www.cbcs.be/Exil-migrations-consideration

Bertrand Vandeloise : photographies, exils & ressemblances, S. Devlesaver, décembre 2019

Bertrand Vandeloise, bonnet sur la tête, sac au dos, sourire franc, regard peps. Photographe belge de 35 ans, récemment devenu papa, il semble encore avoir un pied dans le monde de l'adolescence. C'est peut-être pour ça qu'il les comprend si bien. Sa spontanéité fait mouche. Après 10 ans de photos reportages sur l'exil ("Rencontres sur les routes d'Europe"), il poursuit aujourd'hui son travail avec des groupes de jeunes bruxellois. Son fil rouge : provoquer la rencontre.

https://www.cbcs.be/Bertrand-Vandeloise-photographies-exils-ressemblances

AUTRES ARTICLES ET ANALYSES

Saturation du social-santé à Bruxelles : paroles de terrain, A. Willaert, mai 2019

Le 21 septembre 2018, les fédérations social-santé et le CBCS réunissaient les professionnels de terrain au Pianofabriek. Synthèse de la journée sous forme de mémorandum intersectoriel.

La rencontre entre travailleurs du social et de la santé, le temps d'une journée, a permis de confronter les constats et recommandations du rapport intersectoriel 2018 à la réalité du quotidien des services de première ligne, de les affiner et de les exemplifier.

https://www.cbcs.be/Saturation-du-social-sante-a-Bruxelles-paroles-de-terrain

Santé mentale : Un livre blanc et 3 priorités pour les généralistes, C. Vanden Bossche, juin 2019

Un an après la sortie d'un Livre noir de la santé mentale en Région bruxelloise, la Commission santé mentale de la FAMGB publie un Livre blanc. Le Docteur Devaux, Président de la Commission santé de la FAMGB et médecin à la Maison médicale Couleur Santé en parle au CBCS.

https://www.cbcs.be/Sante-mentale-Un-livre-blanc-et-3-priorites-pour-les-generalistes

Le secteur associatif : un passé pas totalement dépassé ? Jacques Moriau, novembre 2019

in Les cahiers du volontariat, n°10, novembre 2019, pp. 9-13.

VNOUS : un documentaire sur « ceux qui frappent à la porte de leur avenir », C. Vanden Bossche, décembre 2019

En 2017, le CAL lançait une campagne intitulée « Pas de murs à nos frontières ! » pour revendiquer la libre circulation de tous. Pour le Mouvement laïque, la liberté de circulation pour tous est plus que jamais un objectif à atteindre par étapes progressives.

Des étapes qui pourraient être, entre autres et par exemple, la suppression des centres fermés et des retours forcés ; l'instauration d'un droit de séjour automatique d'une certaine durée permettant au migrant d'avoir une chance de mettre en œuvre son projet de vie dans le pays d'arrivée, la suppression des visas (comme c'est déjà le cas pour les Européens au sein de l'Espace Schengen) permettant à chacun d'entrer sur un territoire pour y entamer des procédures de séjour, etc.

C'est empreint de cette réflexion que Pierre Schonbrodt, réalisateur pour le CAL, a filmé des scènes quotidiennes de la vie des VNOUS, hébergeurs de migrants fuyant leur pays.

https://www.cbcs.be/VNOUS-un-documentaire-sur-ceux-qui-frappent-a-la-porte-de-leur-avenir

Les locataires Housing-First ne sont pas plus difficiles que d'autres, C. Vanden Bossche, décembre 2019

Depuis 2016, le Foyer schaerbeekois met une dizaine de petits logements à disposition de sans-abri via le programme Housing First. L'expérience montre non seulement que la réinsertion est possible pour des personnes qui vivent en rue depuis de nombreuses années. Mais également que les sociétés de logements sociaux soutenant le Housing First y trouvent leur compte. Séverine Galoppin, assistante sociale pour le service d'accompagnement social des locataires sociaux (SASLS) et également pour le Foyer schaerbeekois nous explique comment le projet a pris, petit-à-petit, de l'ampleur.

https://www.cbcs.be/Les-locataires-Housing-First-ne-sont-pas-plus-difficiles-que-d-autres

14. La gestion interne

Le conseil d'administration – élu lors de l'AG d'avril 2018

Catherine Ballant, Eric Colle, Gaëtan De Laever, Marc Dumont, Yves Dupuis, Eric Fairier, Manu Gonçalves, Samira Kholti, Stéphanie Marlier, Céline Nieuwenhuys (Trésorerie), Christine Noël, Germaine Nzuanzu, Solveig Pahud, Michel Pettiaux (Vice-présidence), Michel Roland (présidence), Emilie Saey, Pierre Schoemann, Christine Vanhessen (Secrétariat), Lydwine Verhaegen et Fatima Zaitouni.

L'équipe

Stéphanie Devlésaver (ACS TP) a été en crédit temps avec motif « enfants de moins de 12 ans » à temps plein de janvier à mars et remplacée pour ce temps par **Farida Boujraf** (CDD de remplacement) puis pour 1/5 de son temps de travail. **Cécile Vanden Bossche** remplace Stéphanie pour ce 1/5 ETP.

Jacques Moriau travaille 3/5 ETP.

Evelyne Wetz (3/5 ETP) et **Matthias Rosenzweig** (1/2 ETP) sont engagés en CDD d'octobre 2019 à avril 2020.

Alain Willaert, coordinateur général, est sous contrat ACS TP.

Le CBCS est subventionné par Actiris (conventions ACS) et la CoCoF (Affaires sociales, politique générale et initiatives EP).

Rédaction du rapport : **Alain Willaert**